

**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

**Un comité d'experts sur la liberté académique : les personnes chargées de cours encore exclues**

**Québec, 23 mars 2021.** Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) a pris connaissance de la décision de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Madame Danielle McCann, de mettre sur pied un comité d'experts sur la liberté d'académique. Si nous soulignons l'importance que revêt cette question et l'intérêt d'en discuter, le Syndicat déplore toutefois que les personnes chargées de cours soient absentes de ce comité pour débattre d'une question qui les touche directement.

Pour Christine Gauthier, présidente du SCCCUL, « l'absence d'une personne chargée de cours à ce comité sur la liberté académique démontre encore une fois le manque de volonté politique d'inclure ce large groupe d'enseignants dans les réflexions sur l'enseignement universitaire ». Elle ajoute « qu'on retrouve également plusieurs experts parmi les chargées et chargés de cours qui pourraient collaborer avec profit aux discussions de ce comité ».

Lors d'un événement récent, il est ressorti, pour nos membres, que la menace à notre liberté académique se vit au quotidien. Nos membres ont soulevé un aspect trop souvent évacué dans ce débat qui nous concerne: celui des conditions de travail propices à l'exercice d'une réelle liberté académique, où le problème saillant de la précarité fragilise considérablement la jouissance d'une réelle liberté académique.

Le SCCCUL invite la ministre McCann à reconsidérer la composition de ce comité.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval représente 1600 membres.

- 33 -

Pour information : Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications :  
[communications@scccul.ulaval.ca](mailto:communications@scccul.ulaval.ca)